

LE DOCK FLOTTANT d'Arcachon est coulé le 14 août 1944

Une superbe photo aérienne de l'IGN en 1950, où l'on voit le Dock flottant coulé entre la jetée d'Eyrac (en bas) et le débarcadère de la Société Nouvelle des Pêcheries à Vapeur (en haut)



13

Cette rubrique est écrite par l'un de nos historiens de la SHAAPB : Bernard DUTEIN, auteur de 41 articles parus dans nos bulletins. Elle raconte la vie éphémère du dock flottant d'Arcachon, acheté à Alger en 1938

Jusqu'en 1938, le port d'Arcachon ne dispose que d'installations précaires, créés par les usagers, pour les réfections et réparations des bateaux. Outre les dégâts occasionnés par le franchissement des passes, les pêcheurs avaient entre autres obligations, celle de faire caréner tous les six mois leurs chalutiers ; ils devaient alors utiliser soit les bassins de Bayonne, ou le slip (plan incliné qui permet de hisser hors de l'eau les navires) de La Rochelle, ce qui entraînait perte de temps et perte d'argent.

Jean Philippe Dubourg, à l'époque un des directeurs de la Société Nouvelle, achète en 1938 à Alger, lors d'une vente aux enchères, un dock flottant. De 500 tonnes, il est de construction récente. Quatre entreprises de pêche d'Arcachon s'associent pour l'exploiter. Contrairement à une cale sèche (ou forme de radoub) que l'on remplit et vide, il s'agit là d'une superstructure flottante qu'on immerge presque en totalité pour y faire entrer des bâtiments, puis qu'on élève au-dessus de l'eau pour mettre le navire à sec. Il repose sur le système des ballasts et n'a pas de système de propulsion.

Au cours de son remorquage, très difficile depuis Alger, le dock flottant faillit se perdre en arrivant au but, ayant brisé ses amarres dans la passe. Il fut sauvé par le Marie Mad commandé par Albert Rustique, l'un des patrons de pêche d'Arcachon les plus réputés, qui partant en pêche, se trouvait à proximité et apporta son aide indispensable au remorqueur.

Ce dock flottant, dont l'intérêt était primordial, n'eut qu'une vie éphémère, puisqu'il est coulé par des bombardements d'avions anglais : le 14 août 1944, vers 20 heures, 6 à 8 Beaufighter de l'aviation anglaise attaquent les installations du port d'Arcachon et le dock flottant. Un chalutier est également coulé en face d'Arcachon.

La pêche industrielle déclinant, il n'est jamais remplacé. Le dock flottant devenue une épave toute rouillée et inutile reste longtemps visible en face de la plage d'Eyrac. Le 27 février 1954, le Conseil Municipal demande sa disparition.

Souvenir personnel : âgé de 5 ans, je me souviens de cette attaque des avions anglais : ils étaient passés au ras des toits et j'avais entendu des claquements. Le soir, mon grand-père et mon père en parlèrent et annoncèrent que le dock flottant avait été coulé ; c'était ressenti comme une catastrophe pour Arcachon.

Nota : pour plus de renseignement, voir les bulletins nos 16 (article de Jean Philippe Dubourg), 146 et 169.

